



# FORMATION 2023 DU CRGE OCCITANIE

## *Le droit social niveau 2*

# Le droit social niveau 2

## PUBLIC VISÉ

Les dirigeants et animateurs de groupements d'employeurs de la Région Occitanie (Président, directeur, responsable, animateur, secrétaire ...) et leurs adhérents.

## PROGRAMME

1- Rappel : le décompte des effectifs en GE

2- L'assujettissement au CSE

- Les grandes étapes des élections professionnelles
- Fonctionnement et attributions du CSE dans les GE de moins de 50 salariés
- Le CSE de plus de 50 salariés

3- Négocier un accord d'entreprise en GE

- La négociation de droit commun
- Règles de négociation dérogatoires
- L'articulation entre l'accord de branche et l'accord d'entreprise depuis les ordonnances Macron

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les principales obligations légales inhérentes aux Groupements d'employeurs en matière sociale
- Etablir son comité social économique (CSE)
- Savoir mettre en place un accord d'entreprise.
- Sécuriser les process
- Optimiser la gestion sociale des salariés en GE

## MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription se fait au minimum 15 jours ouvrés avant la formation [en cliquant ici](#).

La formation se tiendra dans nos locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite,  
41 rue Yves Montand 34080 **MONTPELLIER**

## DATE ET DURÉE

La formation se tiendra le **jeudi 19 octobre 2023 de 9h à 17h00**. Elle est menée sur **une durée de 7h**.

Le **coût de la formation** s'élève à : **700 € HT/TTC** pour les salariés, **280 € HT/TTC** pour les bénévoles associatifs.

# LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL

## OUTILS D'EVALUATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Auto-évaluation en début et fin de formation ;
- Evaluation à J+60.

## ACCESSIBILITÉ

En cas de handicap, merci d'en informer le responsable de formation afin de prévoir une procédure d'accueil et de suivi en lien avec nos partenaires.

## METHODE

- Apports théoriques et pratiques via le témoignage de GE ;
- Mises en situation, jeux de rôle et retour du groupe (implication active) ;
- Accompagnement des bénéficiaires de la formation sur site, retours d'expériences ;
- Management de projets.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Intervenants : Intervenant : Diane GRELLET (MALLET), Avocate au cabinet d'avocat LIVELY. Une salle de réunion, un ordinateur, un vidéoprojecteur, un paperboard.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**N° Agrément de formation** : 76110147311

**N° SIRET** : 50861831100056

**N° Tel** : 06 33 52 15 59

**CODE APE** : 7830Z

**Adresse du siège social** : VEAS Parc 2000,  
41 Rue Yves Montand, 34080 MONTPELLIER



## PRÉREQUIS

Avoir effectué la formation  
Les bases du droit du travail  
ou avoir des connaissances de  
bases sur le droit du travail.